

## Communiqué de presse

---

### La majorité départementale adopte le budget 2009

À l'issue de la deuxième journée de session, la majorité de l'Assemblée départementale adopte le budget 2009 du conseil général de Loir-et-Cher. Les élus du groupe Union pour le Loir-et-Cher et les membres du groupe UMP se sont prononcés sans détour en faveur d'un budget de 352 M € que Maurice Leroy, président, définit comme « *un budget volontariste, qui investit pour l'avenir, tout en étant solidaire des personnes et des territoires* ».

Maurice Leroy a réaffirmé que le budget 2009 du conseil général est caractérisé par trois axes majeurs : « *L'absence d'augmentation des impôts permet de ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des Loir-et-Chériens. Avec 60,2 M €, nous programmons un niveau élevé d'investissements, c'est 1 % de plus qu'en 2008, pour soutenir les entreprises, en particulier celles du bâtiment et des travaux publics. Nous allons en particulier accélérer les rénovations des quatre derniers collèges du département : Maurice Genevoix à Romorantin, Clément Janequin à Montoire, Jean Emond à Vendôme et Pierre de Ronsard, à Mer. Enfin, nous maintenons les dépenses de fonctionnement sous le rythme de l'inflation. En votant ce budget, nous prenons nos responsabilités d'acteur public pour soutenir l'activité et protéger les emplois en Loir-et-Cher* ».

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)